Lycée Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 octobre 2025

COMPTE-RENDU DES DEBATS

Le quorum étant atteint, M. Boudier, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à **18h08** en présence de **18** membres.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Pastre, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30/06/25

Les membres du conseil d'administration ont reçu les documents avec la convocation du présent conseil d'administration et en ont pris connaissance.

M. Boudier soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**18**
Pour	**:**	**18**
Contre	**:**	
Abstentions	**:**	

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

M. Boudier annonce qu'il ajoute deux points à l'ordre du jour : le planning de l'année scolaire et la ventilation des IMP.

2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

2.1 Calendrier annuel

<Arrivée de Mme Berthelot à 18 heures 10>

M. Boudier présente le planning de l'année scolaire 2025-2026.

<Arrivée de M. Divay et de Mme Maignant à 18 heures 15>
<Arrivée de Théo Bedouet, Kacie Magnes, Nell Picard à 18 heures 20>

2.2 Installation des commissions

M. Boudier présente les différentes commissions et les membres inscrits dans chacune d'elles.

Le secrétaire général étant absent, l'établissement est donc ralenti dans son fonctionnement. Ce personnel est censé piloter la gestion financière de l'établissement, M. Boudier indique qu'il sera sans doute obligé de s'occuper du bilan financier lui-même. Il remplace également ce personnel lors des réunions concernant les travaux de l'établissement.
Concernant les voyages scolaires, cette absence de secrétaire général implique des restrictions dans les organisations de projets.
Le statut de l'arrêt du secrétaire général va changer, ce qui pourra entraîner le remplacement de ce personnel absent.

2.3. Plan RCD

M. Boudier fait la présentation du plan RCD.

M. Boudier soumet le plan pour les remplacements de courtes durées au vote :

Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

Le plan RCD est adopté à l'unanimité.

2.4. IMP

M. Boudier fait la présentation des IMP accordées : à la coordination EPS, à la coordination de discipline, au référent culture, au personnel-ressource harcèlement, et aux RUPN. Il reste 1,75 IMP à distribuer dans l'année pour des missions à déterminer.

M. Boudier soumet la répartition des IMP au vote

Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

La répartition des IMP est adoptée à l'unanimité.

3. VIE MATERIELLE ET FINANCIÈRE

3.1 Tarifs Région (DP3 – DP4 – DP5 – INT3 - INT4)

Mise en place par la région de la tarification solidaire au lycée.

M. Divay explique la difficulté pour quelques familles de renseigner la plateforme, de transmettre les avis d'imposition pour accéder à son tarif solidaire. Cela a eu un impact sur certaines familles : changer de mode de règlement a pu poser des problèmes de gestion dans les familles. Le représentant des parents d'élèves a dit regretter que les paiements mensualisés ne soient plus possibles.

M. Boudier soumet les nouveaux tarifs de demi-pension au vote :

Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité.

3.2. Bilan du voyage à Nantes

Mme Praud fait le bilan du voyage.

M. Boudier fait valider le bilan financier du voyage.

M. Boudier soumet le bilan financier du voyage à validation :

Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

Le bilan financier est validé à l'unanimité.

3.3. Convention piscine

M. Boudier présente la convention avec la piscine de l'Allochon qui ne vaudra que jusqu'au 19/12/25, date de fermeture de la piscine de Montmorillon.

M. Boudier soumet la convention au vote :

Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstentions : 0

La convention est approuvée à l'unanimité.

3.4. Convention avec le centre hospitalier Henri Laborit (permanence d'évaluation clinique)

Un infirmier vient trois heures tous les quinze jours (pour un effectif de 900 élèves) pour une permanence d'écoute clinique (4 séances au maximum).
L'établissement ne dispose plus de Psy-EN depuis la rentrée.

M. Boudier soumet la convention au vote :

Votants	:	**24**
Pour	:	**24**
Contre	:	**0**
Abstentions	:	**0**

La convention est approuvée à l'unanimité.

3.5. Contrat dégraissage des hottes

M. Boudier soumet le contrat au vote :

Votants	:	**24**
Pour	:	**24**
Contre	:	**0**
Abstentions	:	**0**

Le contrat est approuvé à l'unanimité.

3.6. Convention Résidence d'artiste avec le LP Raoul Mortier

M. Boudier soumet la convention au vote :

Votants	:	**24**
Pour	:	**24**
Contre	:	**0**
Abstentions	:	**0**

La convention est approuvée à l'unanimité.

3.7. Concessions de logement

M. Boudier soumet la liste des concessions de logement au vote :

Votants	:	**24**
Pour	:	**24**
Contre	:	**0**
Abstentions	:	**0**

La liste est approuvée à l'unanimité.

3.8. DBM

Point annulé.

3.9. Admission en non-valeur

45,76 euros non recouvrables pour une famille.

M. Boudier soumet l'admission en non valeur au vote :

Votants	**:**	**24**
Pour	**:**	**24**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

L'admission est approuvée à l'unanimité.

4. VIE PEDAGOGIQUE

4.1. Dates des stages des étudiants en BTS

M. Boudier présente le calendrier des BTS 1 et BTS 2.

M. Boudier soumet le calendrier des BTS au vote :

Votants	**:**	**24**
Pour	**:**	**24**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

5. QUESTIONS DIVERSES

5. 1. Horaires de l'établissement

M. Boudier présente les horaires de l'établissement sur une journée type.

5.2. Point travaux

La livraison des travaux est sans cesse retardée, le matériel a été remis dans le gymnase, mais les constructeurs ont repris tout le ragréage, et cassent donc tout en deux fois, pour pouvoir déménager le matériel sur les parties non en travaux.

M. Divay demande qui surveille les travaux. Celui qui surveille est M. Turbian qui se rend dans l'établissement une fois par semaine. M. Faix, agent-chef supervise aussi assez régulièrement les ouvriers et l'avancement du chantier et a pu pallier certaines incohérences de construction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 50.

L'Ordonnateur,
M. Boudier

La secrétaire de séance,
Mme Pastre

CITÉ SCOLAIRE Jean MOULIN
Le Proviseur
MONTMORILLON